

COMMUNE DE BUCHILLON

Election complémentaire à la Municipalité du 09.06.2024 (1er tour)

Tirage au sort des listes pour l'ordre d'impression dans la brochure

Le délai pour le dépôt des listes pour le premier tour de l'élection complémentaire à la Municipalité était fixé au lundi 29 avril 2024 à 12h. Le bureau électoral a constaté qu'une liste d'Entente villageoise a été déposée, pour un total de 5 candidats, et que cette liste est conforme à la loi du 5 octobre 2021 sur l'exercice des droits politiques (LEDP) et à son règlement d'application (RLEDP).

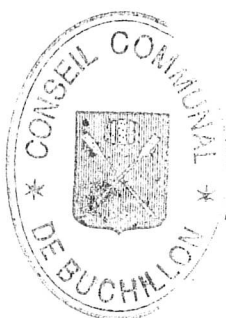
Conformément aux art. 51 et 64 LEDP (applicables par renvois des art. 88 et 104 al. 2 LEDP), la présidente du bureau a procédé à un tirage au sort pour attribuer aux candidats les numéros d'ordre suivants :

1. **Marina BOTASEVA**
2. **Nicolas BRON**
3. **Nathalie MATTHEY-DE-L'ENDROIT**
4. **Laurent THEROND**
5. **Nathalie AGIER**

Pour le Bureau électoral

La présidente du bureau :

Annabel Pulcrano



Le scrutateur du bureau:

Nuot Dorta

Toute contestation relative à la préparation, au déroulement ou au résultat de cette élection doit être adressée au préfet dans les trois jours :

- dès la date à laquelle le motif de contestation a été découvert ou aurait pu l'être en prêtant l'attention commandée par les circonstances ;
- dès la publication du résultat du scrutin visé ou la notification de l'acte mis en cause dans les autres cas.